

FRANÇAIS

Tout rapport de jury a pour habitude de rappeler des éléments relatifs à la présentation des copies et à la langue. Nous l'avions fait l'an dernier, mais force est de constater qu'on en reste à des vœux pieux : cette année encore, les candidats font preuve d'une absence de maîtrise de la langue préoccupante. Dans le rapport de la session 2006 nous écrivions : " ceci est inquiétant de la part de futurs enseignants qui semblent manquer de lucidité à l'égard de la finalité professionnelle du concours". Cet aspect des copies a constitué un obstacle fortement discriminant, puisque 20, 5 % des candidats ont obtenu une note éliminatoire pour cette raison. A cette session tout particulièrement, avec un sujet sur l'orthographe verbale, le fossé entre le niveau requis pour le concours et les connaissances des candidats s'est révélé de manière consternante : certains ont montré qu'ils maîtrisaient aussi mal les conjugaisons qu'un élève de CM1 - les "*ils vivèrent*", "*il pris*", "*il parti*", "*il trouvat*"... furent légion. Sans parler de l'orthographe lexicale avec des erreurs récurrentes sur des mots courants (discours, guérir, auxiliaire, un oubli, un emploi...), l'absence d'accent et de ponctuation. Comment se présenter au concours de professeur des écoles en sachant que l'on aura à enseigner la langue, alors que l'on ne maîtrise pas les principes de base de la conjugaison ? Il y a là une situation ironiquement délicate et le jury n'a pas manqué d'exprimer avec force son indignation. Quant à la qualité d'expression, elle est bien souvent défailante et médiocre : familière, pauvre ou imprécise en lexicque, incorrecte dans la syntaxe ("*malgré qu'il peut*"...). Une telle carence constitue un obstacle à la lecture des copies, fait écran à la clarté de la pensée, laisse songeur sur la compréhension des missions de l'enseignant. En commençant par cet aspect des copies, nous espérons que, dans leur parcours de préparation au concours, les candidats sauront enfin prendre en compte ces remarques qui sont tout sauf un rituel obligé.

Le sujet de cette session reposait sur un thème accessible - l'orthographe verbale - et un corpus simple. Or, cette facilité n'a été que de surface et le traitement des textes a mis en évidence la difficulté d'un nombre non négligeable de candidats à s'adapter au sujet, à sortir du cadre de leur préparation et à dépasser leur représentation de l'enseignement de l'orthographe. Même si d'excellentes copies témoignent d'un esprit critique, d'une réflexion approfondie sur l'identification des difficultés des élèves et la mise en place d'une progression pédagogique, l'ensemble reste moyen, voire médiocre.

Session 2007	Nombre de copies corrigées	Nombre de copies ayant obtenu une note éliminatoire	Nombre de copies ayant une note ≥ 8 et < 10	Nombre de copies ayant une note ≥ 10 et < 14	Nombre de copies ayant une note ≥ 14 et < 16	Moyenne des copies de français
Concours externe public	2131	406	447	663	134	8, 61
Concours externe public langue régionale	18	5	3	5	2	8, 03
3 ^e concours public	230	35	14	14	5	6, 54
Concours externe privé	275	40	55	93	16	8, 79
3 ^e concours privé	2	-	1			7, 25
2 ^d concours interne privé	14	2	5	2	-	7, 96

La synthèse

Le corpus se composait de trois textes de linguistes et d'un extrait des programmes de l'école primaire pour le cycle des approfondissements. Ce dernier texte a manifestement posé problème à la plupart des candidats, qui n'ont pas semblé percevoir son statut de référent didactique, le réduisant à un outil de réflexion ou d'analyse, voire qui l'ont ignoré. Cela a contribué à une mauvaise problématisation du corpus. Le jury s'est demandé comment des candidats au métier d'enseignant pouvaient ignorer la fonction des programmes. Par ailleurs, les copies ont dans l'ensemble montré un déficit de perception des enjeux de l'enseignement de l'orthographe verbale, une lecture superficielle du sens des textes.

Les plans se sont le plus souvent limités à deux parties (constat et proposition pédagogique), sans doute faute de savoir utiliser le texte officiel. Or, le corpus proposé appelait un plan amenant à suivre plus ou moins l'ordre des textes, en particulier à isoler le texte officiel dans une première partie centrée sur les contenus d'enseignement ; une deuxième partie était consacrée à l'analyse critique des outils au service de l'apprentissage et une troisième partie faisait état des propositions pour une plus grande efficacité de cet enseignement.

Enfin, il s'avère que la technique de la synthèse est très diversement maîtrisée. Si l'on trouve des candidats faisant preuve d'un effort de clarté, d'organisation, témoignant ainsi d'une préparation sérieuse, il y a encore trop de copies qui procèdent par collage de citations, rédigent un verbiage vaguement dissertatif, expriment l'opinion personnelle du candidat.

La question de grammaire

Elle a été trop souvent mal réussie à cause d'une mauvaise lecture de consigne. En effet, les candidats ont travaillé sur les valeurs des temps des verbes au lieu de la forme des conjugaisons. Pourtant la consigne était explicite et les termes sans ambiguïté : "analysez toutes les erreurs sur **la forme** des verbes". L'ensemble du sujet portant sur l'orthographe verbale, les candidats ayant commis cette erreur ont montré une incompréhensible absence de mise en relation des documents de la synthèse et des questions suivantes : c'est ignorer l'esprit même du sujet qui répond à une unité et une cohérence mettant en miroir ses trois volets.

C'est aussi une mauvaise lecture de tous les éléments portés sur le sujet : ils ne sont pas gratuits, il faut les lire et en tenir compte. Ainsi, il était précisé que le récit était écrit par une "élève de CM 1, en octobre". A ce niveau et à ce moment de l'année, les valeurs des temps des verbes ne sont pas acquises. Plus techniquement, c'est ignorer que, dans un récit au passé, l'intrusion du présent répond à une intention : c'est le présent de narration.

Ainsi dans la première question les verbes ont été à tort corrigés au passé simple, alors qu'il fallait corriger l'orthographe en conservant le temps utilisé par l'élève. La seconde question invitait à un commentaire sur la nature des erreurs : sur la base, sur les terminaisons.

La question complémentaire

Il est bien évident que pour des candidats qui n'ont guère d'expérience des classes, il est difficile de porter un regard critique sur les exercices proposés par la page de manuel qu'il faut commenter. Cette question est donc dans l'ensemble mal traitée :

- à cause de la gestion du temps : arrivant en dernier elle est bien souvent abordée superficiellement, parfois inachevée.
- par manque de réflexion didactique : l'analyse attendue est remplacée par un commentaire descriptif ou de la paraphrase.
- par manque de cohérence didactique : les candidats n'ont pas su percevoir l'organisation pédagogique d'une page de manuel. Nombre de leurs propositions sont peu pertinentes ou peu efficaces. Beaucoup de candidats confondent objectif et consigne.

Avec des moyennes peu différentes de celles de la précédente session, pour un sujet sensiblement plus abordable, le concours 2007 laisse au jury une impression d'insatisfaction que les bonnes copies peinent à estomper.

Brigitte QUILHOT-GESSEAUME
IA-IPR de Lettres